

Séance du 6 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 6 septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie suivant convocation du 31 août 2017.
Etaient présents : M. QUESNEY, M. MADONNA, Mme CAMIER, Mme BRÉANT, Mme QUESNE, M. DESMARAIS, M. VERSAVEL, Mme CORADELLO, M. GUÉROULT, M. SIMÉON

Absents : Mme RENAULT, Mme DUPONT, M. MÉNARD, M. DERRIEN, Mme SWERTVAEGER

Mme DUPONT donne pouvoir à Mme QUESNE.

M. GUÉROULT a été nommé secrétaire de séance.

Délibération Nouveaux habitants

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'une idée de la bibliothèque et de quelques conseillers pour l'arrivée de nouveaux habitants. L'objectif est que chaque arrivant se rende en mairie afin de se présenter et faire ainsi connaissance avec les élus, le fonctionnement de la commune et les diverses associations.

A cette occasion un petit sac pourrait être offert aux nouveaux habitants. Dans ce sac il y aurait le livre LE VIEIL HAUVILLE et un petit livre pour les nouveaux nés (offerts par la bibliothèque).

La commune quant à elle offrirait 2 bons de 10 € à utiliser chez le boulanger et à l'épicerie.

Un rosier serait également offert aux nouveaux nés.

Une plaquette pourrait être créée regroupant toutes les associations communales ainsi que tous les commerçants et artisans Hauvillais.

Monsieur le Maire profiterait des vœux du maire pour lancer cette invitation aux nouveaux habitants.

Le conseil municipal à 7 voix contre et 4 abstentions n'acceptent pas l'idée d'offrir le sac aux nouveaux habitants.

Délibération enfant hors communes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de la mairie d'Eturqueraye concernant la scolarisation de 2 petites filles à l'école Alphonse Daudet.

Ces 2 petites filles habitent Eturqueraye et ont été scolarisées à l'école de HAUVILLE lors de l'année scolaire 2016-2017. Un titre a donc été envoyé à Eturqueraye pour la participation aux frais de scolarisation.

Monsieur le Maire d'Eturqueraye nous écrit pour nous informer que ces enfants habitent dans sa commune depuis janvier 2017 et nous demandent donc de proratiser cette participation aux frais de fonctionnement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de proratiser pour 19 semaines si les parents fournissent un justificatif de domicile.

Monsieur le Maire va écrire à la mairie pour vérification des dates.

Questions divers

M. GIARD a proposé d'acheter la débroussailleuse en pièces détachées au prix de 50 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Informations de la Communauté de Communes du Roumois Seine (CCRS) :
Horaires accueil périscolaire de 7H à 19H
Horaires du mercredi : encadrement assuré de 7H à 19H.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil des résultats de la négociation de la procédure de marché lancée par le CDG 27.

Le conseil avait par sa délibération en date du 2 novembre 2016 chargeait le centre de gestion de lancer une procédure de marché négocié pour un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires.

Le marché a été attribué à la compagnie Siaci Saint Honoré/Groupama et prendra effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 4 ans.

Une visite de la station d'épuration est prévue le jeudi 21 septembre 2017 à 9H.

Un courrier de la CCRS a été reçu ayant pour objet de nous informer que l'instruction des dossiers d'urbanisme se fera à brève échéance par un service de la communauté de communes du Roumois Seine.

Les communes de la CCRS n'adhéreront plus au Service d'Urbanisme Mutualisé.

Le nouveau Président des Anciens Combattants est M. FIQUET. Monsieur le Maire demande qu'une information concernant le nouveau bureau soit insérée dans le bulletin communal ou qu'un courrier soit envoyé aux personnes concernées.

Diverses invitations :

- Mairie de la Haye Aubrée le 7 octobre à 10H.
- Randonnée à Vatteville la Rue le 10 septembre à partir de 12H.
- Mairie de Quillebeuf le 16 septembre à 15H.
- Mairie d'Éteville le 23 septembre à 11H.

M. VERSAVEL prend la parole pour divers sujets.

Concernant le projet de l'école, il en explique les grandes lignes et ce qu'il en est à l'heure actuelle. Un nouvel appel d'offre a été lancé avec une date limite au vendredi 15 septembre à 17H.

Le carrefour de la Haye Aubrée avec la Rue de Brotonne est très dangereux.

Il faudrait voir pour mettre « des stops » ou « des céder le passage ».

La bibliothèque a fait mettre en place une boîte à livre sur l'aire de jeux.

Il n'y a plus d'étude surveillée depuis cette rentrée scolaire et les parents sont très déçus de la suppression de ce service. Peut-être pourrait-on remettre en place cette étude surveillée de 16H15 à 17H15 ?

Il faudrait faire paraître une annonce pour recruter la personne qui s'occupera de l'étude.

Concernant les nouveaux projets de construction dans la commune et pour exemple Rue des Bons, M. VERSAVEL expose qu'il y a beaucoup trop de maisons sur des petits terrains. Pour sa part, il n'est pas d'accord avec ces constructions.

M. DESMARAIS prend la parole à son tour.

Que faire des freyers ?

Est-ce que les tas de terre vont servir pour le terrain de l'arborétum ?
Il faudrait réfléchir si on refait le talus ? Pour ces travaux le montant à prévoir est compris entre 1300 € et 1500 €. Il faudra l'inscrire lors de l'élaboration du BP 2018.

A qui appartient la haie Route de Barneville ainsi que celle Route du Landin ?
M.QUESNEY explique le problème de la branche qui est tombée sur un véhicule d'une entreprise, et des problèmes d'assurance qui en découlent.
M. QUESNEY explique que M. DESCHAMPS de l'entreprise EUCLYD EUROTOP va venir refaire le bornage et après si les arbres appartiennent à la commune, Monsieur le Maire demandera des devis pour les faire tomber.
M. QUESNEY va défendre la commune contre les experts de M.CAPON.

Qui va broyer l'herbe du terrain de l'arborétum ?
Doit-on broyer les branches par des entreprises ?

Les travaux de curage de la mare de la Savallerie débiteront 2^{ème} quinzaine de septembre. La présence des 2 employés municipaux est demandée pour enlever les 5 souches. Le camion de la commune sera utilisé.
M. DERRIEN prêtera une benne de son entreprise pour évacuer les boues et les mettre chez lui.

Le camion sera prêté au comité des fêtes à l'occasion de la St Paterne du vendredi 22 au lundi 25 septembre.

Annaïk demande s'il y a eu un retour du contrat de ruralité ?
Où en est l'assurance concernant le plafond de la salle des fêtes ?
Concernant les travaux sur le bar de la salle des fêtes, il faudrait les prévoir pour mars 2018.
Il y a des pots de peinture et des produits d'entretien périmés dans l'atelier municipal.
Beaucoup de panneaux de rue sont à refaire (soit abîmés, soit manquants). Il faudrait faire un listing de tous ces panneaux avant la fin de l'année.

M. MADONNA donne connaissance au conseil que la bibliothèque souhaite faire un spectacle de lecture en musique un jeudi soir. La demande doit être faite à Monsieur le curé.

Lors de la journée proposée par Confluence, beaucoup de personnes ont visité l'église, le moulin mais aussi les arbres remarquables de la Savallerie.
L'herbe doit être tondue au terrain de jeux pour pouvoir faire établir le devis pour le parcours de santé.

Mme CAMIER souhaite que les tombes abandonnées au cimetière soient listées afin d'entamer une procédure de relevé de tombes.
Ces travaux pourraient être faits lors des vacances de la Toussaint.

M. QUESNEY s'interroge sur l'entretien du cimetière. Doit-on goudronner les allées ou faire appel au bénévolat ?
Concernant le logement communal vacant, la porte est à refaire. M. QUESNEY s'occupe d'appeler les entreprises pour établir un devis.

Commission travaux pour la salle des fêtes : mardi 12 septembre à 18H15.
Fin de séance à 23H35.